

L'IMMOBILIER DE BUREAU POST COVID

Renouveler l'expérience usager / collaborateur

1 JOUR, 7 HEURES

IMMOBILIER ET LOGEMENT
SOCIAL

CODE :
MIC124

Objectifs de la formation

Appréhender l'expérience collaborateur dans l'immobilier de bureau

Cerner les enjeux du siège social de demain

Mesurer l'importance financière du recours au télétravail

Intégrer les tiers-lieux à la stratégie immobilière

Disposer de bonnes pratiques en matière de qualité de vie au travail

Animée par

■ BERTHEMET Guillaume

Ingénieur ESTP / Titre de Gestionnaire Immobilier CNAM de Paris,
OFFICE HACK

Public concernés

■ Comex et direction immobilière ; Direction RH ; Direction environnement de travail ; Conseil immobilier ; Asset manager ; Commercialisateur

Critères d'admission

■ Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

■ Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

■ Promotion estivale - Le Moniteur Formations : 895,50 €HT

■ Tarif général : 995,00 €HT

Appréhender l'expérience collaborateur dans l'immobilier de bureau

- Cartographier l'évolution de l'immobilier de bureau depuis les années 90
- Cerner la place de l'expérience usager / collaborateur dans l'immobilier
- Distinguer les besoins en XP collaborateur par taille d'entreprises
- Définir un nouvel écosystème immobilier intégrant les nouveaux modes de travail
- Lier XP collaborateur, QVT et productivité

Cerner les enjeux de l'entreprise de demain

- Quel rôle du bureau pour les entreprises et sièges sociaux
 - L'impact sur les équipes des meilleures pratiques en matière de QVT
 - Pondérer l'intérêt de la localisation avec les autres critères
 - Distinguer importance des parties communes et privatives
 - Les références actuelles en matière d'environnement de travail
 - Cerner les enjeux du Flex office accéléré par la crise sanitaire
 - L'intérêt de passer par un bail commercial pour une entreprise
-

ILLUSTRATION Analyse d'études de l'impact de la QVT sur la productivité

CAS PRATIQUE Passage en flex office et mise en place d'optimisations associées

Mesurer l'importance du recours au télétravail

- Appréhender la notion de gain de productivité
 - Analyser les impacts des confinements vis-à-vis du télétravail en France
 - Quels critères respecter pour mettre en place le télétravail
-

EXERCICE A partir d'un cas d'entreprise, estimer le gain du passage en télétravail

Intégrer les tiers-lieux à la stratégie immobilière

- Connaître les différents tiers lieux et leurs intérêts pour les entreprises
 - Proportionner les tiers-lieux dans le patrimoine immobilier
 - Distinguer les différences entre une occupation sous bail commercial vs. un coworking
-

CAS PRATIQUE En atelier, les participants vont devoir estimer le coût d'un co-working versus un bail commercial

Evaluation des acquis

Dates

Paris	Bordeaux	Nantes	Marseille	Lille	Classe virtuelle	Lyon	Strasbourg
06/09/2022	08/11/2022	08/11/2022	08/11/2022	08/11/2022	08/11/2022	08/11/2022	08/11/2022

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux

intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.